

**Mémoire sur la revulsion morale dans le traitement de la folie / par F. Leuret ; précédé du Rapport fait à l'Académie royale de médecine, le 1er juin 1841 ; par MM. Louis, Pariset et Double.**

**Contributors**

Leuret, Fr. 1797-1851.  
Royal College of Physicians of Edinburgh

**Publication/Creation**

Londres : Paris, 1841.

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/sj8m3ww4>

**Provider**

Royal College of Physicians Edinburgh

**License and attribution**

This material has been provided by This material has been provided by the Royal College of Physicians of Edinburgh. The original may be consulted at the Royal College of Physicians of Edinburgh. where the originals may be consulted.

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

# MÉMOIRE

SUR LA RÉVULSION MORALE

DANS LE

## TRAITEMENT DE LA FOLIE,

Par F. LEURET,

Médecin en chef à l'hospice de Bicêtre, etc.,

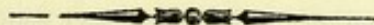
PRÉCÉDÉ DU

RAPPORT FAIT A L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

le 1<sup>er</sup> juin 1841,

PAR

MM. LOUIS, PARISET et DOUBLE.



A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 17.

LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.

1841.

MÉMOIRE

sur la REVOLUTION MORALE

DANS LE

# TRAITEMENT DE LA FOLIE.

Par T. LEURIT.

Médecin en chef à l'hospice de l'Asile.

PRÉCÉDÉ DE

Extrait du IX<sup>e</sup> volume des *Mémoires de l'Académie royale de Médecine.*

PAR

MM. LOUIS, BAILLIÉRE & CO.

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÉRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

105, rue de l'École de Médecine, 105.  
LONDRES, CHEZ H. BAILLIÉRE, 219, REGENT-STREET.

Par s. — Cosson, imprimeur de l'Académie royale de Médecine,  
rue Saint-Germain-des-Prés, 9.

R33804

## ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

---

### **Rapport sur un mémoire de M. Leuret, intitulé : *De la révulsion morale dans le traitement de la folie,***

Par MM. LOUIS, PARISET et DOUBLE, rapporteur.

Lu dans la séance du 1<sup>er</sup> juin 1841 (1).

---

L'Académie a entendu lire en totalité le mémoire dont nous allons lui rendre compte. En débutant de la sorte, nous ne prétendons point nous affranchir, même en partie, de nos devoirs de rapporteur; nous donnerons l'analyse de ce travail. Mais nous voulons avant tout rappeler et constater à la fois l'attention soutenue, l'intérêt vif et prolongé que cette lecture obtint dans l'assemblée. Nous trouvons dans notre remarque un moyen honorable et sûr de légitimer et de rehausser beaucoup les éloges que nous aurons à donner à ce travail. Ajoutons que si, dans notre rapport, nous étions conduits à quelques réflexions critiques, nous en serions absous, nous osons l'espérer, et par l'Académie et par l'auteur, à la faveur de la remarque.

Dans cette même remarque, nous trouvons encore l'occasion de faire observer combien ces tableaux dramatiques de l'aliénation mentale ont de puissance pour nous émouvoir, et de dire jusqu'à quel point nous nous trouvons tous disposés à compatir à cette ruine ou partielle ou totale des trésors de l'intelligence; trésors dont à juste titre nous sommes si fiers et qui nous placent si haut au-dessus de tout ce qui a reçu le don de la vie.

(1) Extrait du *Bulletin de l'Académie royale de médecine*, t. VI.

Le travail de M. Leuret se compose d'une part de quelques considérations générales sur le traitement moral de la folie, et en particulier sur la valeur des diversions morales pour combattre l'aliénation mentale : il se compose d'autre part de deux observations individuelles qui offrent deux exemples mémorables des avantages de la méthode des diversions. Point n'est besoin de dire que M. Leuret aurait facilement pu communiquer un bien plus grand nombre d'exemples de pareils succès. On concevra sans peine, et chacun ici interprètera en bien cette discrète réticence.

M. Leuret divise en deux séries les moyens moraux propres à redresser les égaremens de la raison, à guérir les monomaniaques.

La première série de ces moyens moraux consiste à produire une diversion bien calculée, adroitement combinée, dirigée sur une ou sur plusieurs des facultés intellectuelles intactes, en donnant à ces facultés une activité insolite qui absorbe toutes les autres, et qui fixe principalement d'une manière sérieuse et soutenue l'attention des malades. C'est, en principe de morale, un point que personne ne contestera, savoir, que l'on vient plus aisément à bout des passions extrêmes par la diversion que par l'opiniâtreté à les attaquer de front, à les combattre directement. M. Leuret a fait l'application de ce principe au traitement de la folie. On verra bientôt les avantages qu'il a su retirer de cette sorte de stratégie morale.

La deuxième série des moyens moraux a pour objet de ramener les facultés altérées à leur état normal, en agissant par voies directes sur ces facultés elles-mêmes. Ces moyens sont les avertissemens, les exhortations, les conseils, et aussi l'autorité exercée avec plus ou moins de vigueur, selon les circonstances. En vain, dans notre opinion, on reprocherait à M. Leuret ce que l'on nomme son système d'intimidation. On conçoit bien que dans quelques circonstances et envers certains caractères, ce système devienne indispensable, et qu'il soit alors d'une grande utilité pratique. Entre les individus dont la raison est perdue et les individus dont la raison n'est pas encore développée ; entre les aliénés et les enfans, il existe plusieurs points d'analogie ; il ne convient pas plus d'adopter

un système de traitement moral exclusif envers les aliénés, qu'il ne convient de suivre un système uniforme d'éducation pour tous les enfans. La douceur est ici sans doute la bonne méthode générale ; mais la vigueur, comme exception, devient souvent nécessaire.

Deux observations, nous l'avons déjà dit, sont destinées, dans le mémoire que nous examinons, à mettre en relief et à réduire en exemples les préceptes touchant la révulsion morale appliquée aux aliénés.

Nous arrêterons-nous un instant à ces termes, impropres suivant nous, de révulsion morale ? Avouons que si la pensée nous plaît beaucoup, l'expression nous est quelque peu choquante. M. Leuret a aussi employé plusieurs fois le mot diversion. Celui-ci nous paraît mieux sonnant ; il est d'ailleurs usuel en cette matière, et nous l'adoptons de conviction.

Puisque les deux observations que nous avons annoncées sont comme le résumé pratique des préceptes concernant la diversion morale, faisons d'abord renaître en peu de mots le souvenir de ces deux observations.

*1<sup>re</sup> Observation.* Une dame âgée de 28 ans, ayant toujours joui d'une bonne santé physique, avait eu, avant son mariage et à plusieurs reprises, de singuliers scrupules. Assistant, un jour, à la prise d'habits d'une de ses amies qui se faisait religieuse, elle crut avoir elle-même prononcé les vœux. Elle fit part de sa persuasion à sa mère ; et celle-ci, dans la vue de convaincre sa fille, se livra avec elle à toutes les démarches capables de la dissuader. Plus tard cette malade dans la cérémonie du contrat de mariage d'une autre amie, crut, parce qu'elle avait apposé sa signature au contrat, que c'était elle qui se trouvait engagée. Dès-lors nouvelles confidences à la mère ; et de la part de celle-ci nouvelles tentatives pour éclairer et pour persuader sa fille. Cette jeune personne se maria dans ces entrefaites, et quelques temps après, durant une absence que fit le mari, étant momentanément retournée auprès de sa mère, elle fut prise de nouveau de plus violens et de plus absurdes scrupules. Elle se crut successivement religieuse, puis prêtre, et finalement pape. Et comme la mère inintelligente et faible ne combattait jamais ces folles pensées que par de malencontreuses condescendances, l'imagination

de la malade en était persécutée si souvent et avec tant de violence qu'elle avait plusieurs fois songé au suicide pour s'en délivrer.

Il est essentiel d'ajouter que la malade éprouvait des crises nerveuses. Elle se débattait, criait et se mettait dans des états propres à effrayer tous les assistans; elle avait d'ailleurs de l'insomnie et une céphalalgie habituelle. Les règles n'étaient en rien dérangées, il est vrai, mais à l'époque de leur apparition, il y avait une exacerbation presque constante de la manie.

C'est au milieu de ces circonstances que M. Leuret entreprit le traitement de cette maladie. Il exigea de la malade la promesse solennelle de suivre aveuglément tous les conseils de son médecin. Placée au sein d'une famille autre que la sienne, la malade s'engagea à ne jamais parler de sa croyance, de ses scrupules. Elle fut assujétie à prendre chaque jour plusieurs leçons d'arithmétique, de géographie, d'histoire; leçons que M. Leuret donnait lui-même. Un traitement pharmaceutique fut simulé. Il était assujétissant, désagréable; mais au fond il n'avait aucune valeur réelle. Toutes ces contraintes gênaient et contrariaient fort la malade; mais comme elle voulait guérir, elle se soumit. Peu après elle devint plus attentive à tout ce qu'on exigeait d'elle; elle dépouilla par degrés les pensées fausses qui l'obsédaient si cruellement; et au bout de quelques mois elle se trouvait en pleine voie de guérison.

Cependant une récrudescence eut lieu. Par sa présence d'esprit et par la vigueur de son caractère, M. Leuret parvint bientôt à en triompher à l'aide de la même méthode. En six mois de temps environ la guérison de cette singulière maladie était assurée.

On le voit par ce fait, Locke a eu raison lorsqu'il a remarqué que de violentes liaisons d'idées sont souvent l'origine de la folie: et Condillac s'est peu écarté de la vérité quand il a fait consister la folie dans une imagination qui, sans qu'on soit capable de le remarquer, associe des idées d'une manière tout-à-fait désordonnée et influe quelquefois dans nos jugemens et dans notre conduite.

2<sup>e</sup> Observation. Une demoiselle de 35 ans est prise de mo-

nomanie ambitieuse, de folles espérances de fortune et de mutisme volontaire. Elle refuse opiniâtrément de communiquer avec qui que ce soit, même pour ses propres besoins, autrement que par écrit; attendu qu'il lui est impossible, écrit-elle, de parler.

Ce mutisme résolument observé durait depuis 18 mois lorsque M. Léuret entreprit de le combattre; pour cela il se constitua muet lui même; ses visites à la malade se faisaient par signes. Un pareil stratagème, dressé et mis à exécution de telle sorte que la malade ne pouvait le prendre que très au sérieux, frappa d'abord vivement l'imagination de cette demoiselle, effrayée d'ailleurs par un appareil de moyens pharmaceutiques multipliés, assujétissans, fastidieux, mais du reste sans action aucune. Ce plan de conduite médicale, modèle d'invention et d'adresse, eut un merveilleux succès. Le rétablissement ne se fit pas long-temps attendre et en peu de semaines la guérison parut achevée.

Le dirons-nous, à titre d'utilité d'application, cette deuxième observation ne saurait guère devenir profitable autrement que par voie d'analogie plus ou moins indirecte. Une fille muette pendant 18 mois, par la seule force de sa volonté, et à côté d'elle un médecin muet par esprit d'état, il ne faut pas espérer de rencontrer cela bien souvent même durant le cours d'une longue et nombreuse pratique.

Dans les deux faits que nous venons d'analyser, on l'aura remarqué, la volonté est restée intacte, en ce point que les deux malades ont toujours vivement désiré de guérir. C'est sur ce principe du vouloir que roulent et que reposent les moyens mis en usage et aussi la possibilité du succès de ces moyens. Nous insistons à dessein sur cette réflexion. La volonté qui n'est autre chose que la faculté de prendre une détermination, d'après des motifs réfléchis, est presque toujours pervertie chez les individus actuellement soustraits à l'empire de la raison.

Quelquefois il existe un tel abattement moral qu'il y a absence totale de volonté. Dans d'autres cas il faut lutter contre une volonté délirante insurmontable: ou bien on a contre soi une volonté négative telle que ces malheureux n'ont de volonté que pour ne pas vouloir. Mais aussi longtemps que

l'intelligence conserve chez les aliénés une volonté ; et que cette volonté par rapport au fait même de leur maladie reste plus ou moins soumise à l'empire de la raison, l'aberration de l'esprit est-elle bien déclarée, bien forte, bien opiniâtre? C'est là une question que nous soumettons aux hommes courageux livrés à la douloureuse spécialité qui nous occupe.

M. Leuret, on l'a vu par le titre de son mémoire, n'a voulu aborder dans cette circonstance que la question des diversions morales : il a pu par conséquent, il a dû même jusqu'à un certain point, parler de cette méthode et l'exalter à l'exclusion de toute autre; cela s'appelle ne point sortir de son sujet. Mais il ne faudrait pas croire pour cela qu'il veuille condamner et proscrire toutes les autres méthodes; son esprit est trop judicieux, sa raison trop profonde et sa pratique trop éclairée. On en trouve d'ailleurs des preuves réitérées dans ses divers ouvrages, et nous en avons une démonstration péremptoire dans le mémoire même que nous rapportons en ce moment, dans lequel nous lisons les lignes qui suivent : « Lorsque quelque cause physique appréciable a déterminé l'apparition du délire; quand des symptômes somatiques l'entretiennent ; si le cerveau est malade ; s'il est altéré dans sa texture, dans ses propriétés physiques, la folie sera-t-elle traitée par des moyens moraux? Le traitement moral employé seul dans les cas de ce genre serait inutile et pourrait même devenir nuisible. »

Les idées absolues, rigoureuses, sans restriction et sans réserve sont rarement de mise dans la vie pratique en général; elles sont bien moins admissibles encore en fait de médecine appliquée, où nous opérons trop souvent sur les phénomènes subits, fugitifs, variables et qui échappent si facilement. L'éclectisme aime les expressions qui amollissent et tempèrent la témérité des propositions; et, comme le disait Montaigne, il se plaist aux façons de parler enquestantes et non résolutes.

Tenir pour principe que les diversions morales suffisent seules au traitement de la folie, ce serait commettre à la fois et une faute et une erreur.

Et d'abord ce serait une faute, ou même un dol véritable envers la médecine. Songeons-y bien, messieurs : Par une conséquence inévitable de ce principe que les aliénés ne ré-

clameraient aucun secours tiré de la pharmacie, l'étude et le traitement de toute altération des facultés intellectuelles échapperaient bientôt au domaine de la médecine ; les philosophes, les moralistes et les théologiens se hâteraient de s'en arroger les attributions. La science et l'humanité en souffriraient à l'égal. Car, dans notre opinion, si la physiologie de l'entendement humain est encore à faire, si l'analyse des fonctions de l'intelligence n'a que peu ajouté à nos connaissances sur les aliénations mentales, cela tient beaucoup à ce que, jusqu'alors, la psychologie n'a pas été cultivée d'une manière assez grave, assez sérieuse, par des hommes profondément versés à la fois et dans les sciences médicales et dans la pratique de la médecine.

Par bonheur, l'adoption absolue, exclusive du traitement moral des aliénés, serait aussi une erreur capitale. Plus d'une fois dans les écoles, parmi les solidistes, ou les matérialistes surtout, il a été soutenu que la folie dépend toujours de causes matérielles : *Omnia dementiæ genera causas corporeas agnoscere patet* (1). Nul ne l'ignore, des sensations internes, causées par les mouvemens intestins de nos organes, donnent aussi naissance à des déterminations morales, à des idées, à des passions. Il est incontestable que la manifestation d'un grand nombre de monomanies a lieu sous l'influence de causes purement physiques, de dérangemens matériels de l'organisme ; et, d'un autre côté, des modifications physiques variées ont plusieurs fois servi de moyen de solution suffisante, définitive à des monomanies opiniâtres. Lorry raconte l'histoire d'une femme qui tombait en aliénation mentale chaque fois qu'elle devenait enceinte. La folie se dissipait en entier dès que l'accouchement était terminé. Méad rapporte le cas d'une femme atteinte de manie et qui en fut délivrée par une ascite accidentellement survenue. La monomanie se présente quelquefois avec des rémissions très-marquées, qui se montrent à de courts intervalles, d'une manière périodique très-caractérisée et assez long-temps persistante : le quinquina, dans ces cas, est le remède le plus efficace. Un flux hémorroïdal abondant,

(1) Gorter : *Oratio de animi et corporis consensione mirabili tam in secundâ quam adversa valetudine.*

soutenu, a quelquefois servi de solution à des crises graves de mélancolie. Il serait facile de multiplier beaucoup ce genre de citations. Il importe d'ajouter que les monomanies, qui semblent appartenir le plus essentiellement au domaine moral, présentent le plus souvent de notables dérangemens de quelques-unes des fonctions de la vie organique ; ici, l'agitation, l'insomnie, un appétit extrême, la constipation ; là, une grande apathie physique, des somnolences, le manque d'appétit, la diarrhée, etc. Et comment n'en serait-il pas ainsi ? Voyez l'influence énorme de l'intelligence sur la santé. Les penchans, les affections de l'âme, les passions, les travaux de l'esprit constituent une des causes les plus fréquentes et les plus actives des maladies en général, et de leurs plus éminens dangers ; par contre, dans presque toutes les maladies la paix du cœur, la tranquillité d'esprit et la sérénité de l'âme sont de puissans motifs de guérison. Qui ne sait l'action débilitante des passions tristes ; et, au contraire, l'excitation causée par les affections joyeuses de l'âme, ou plus généralement la puissante influence des idées et des passions sur les fonctions de tous nos organes. Disons de plus que, dans les traitemens dirigés de la manière la plus formelle contre le moral, on voit toujours, d'une part, les nombreux et les plus puissans secours empruntés à l'hygiène, y prendre une large place, et d'autre part la série des moyens pharmaceutiques venir prêter aussi leur efficace assistance.

Les agens thérapeutiques employés dans l'origine, à l'exclusion de tous les autres, complètement abandonnés plus tard, et repris de nos jours avec ardeur sous l'influence des déductions fournies par les travaux récents de l'anatomie pathologique :

Les ressources infinies de l'hygiène constamment invoquées avec succès, et au nombre desquelles il faut placer, en très-bon rang, les travaux agricoles et les occupations analogues, mais moins rudes et plus relevées de l'horticulture :

Et finalement les modifications, les directions morales diversifiées, multipliées, agrandies suivant les circonstances :

Telles sont les trois grandes sources où, de tous les temps, on est allé puiser les secours offerts aux malheureux atteints d'aliénation mentale.

L'histoire de l'art, faite avec soin, comprise avec justice, le prouve; chacune de ces méthodes compte des succès légitimes, avérés. La science est trop avancée aujourd'hui pour qu'il soit besoin de discuter laquelle des trois méthodes mérite la préférence par dessus les autres. La question ne peut plus rester sur un pareil terrain. Tout a été dit, tout a été fait sur ce sujet; mais ce qui reste à faire, et ce que l'Académie doit recommander aux hommes d'études qui se livrent à cette spécialité de travaux, c'est de bien déterminer les circonstances où une des trois méthodes doit obtenir la prééminence sur les autres, et de préciser l'ordre, le mode et les degrés suivant lesquels les indications appellent la combinaison rationnelle de ces divers moyens. Dans notre opinion, on citerait bien peu de cas où il n'eût pas été utile et sage d'associer, de combiner les trois ensemble, soit simultanément, soit successivement.

Qu'on ne demande donc pas s'il faut préférer le traitement moral au traitement pharmaceutique, et les exercices de l'intelligence aux travaux manuels. Il ne faut rien admettre ni rien rejeter d'une manière absolue, exclusive: sachons user de tout à temps et à propos. Acceptons ces diverses méthodes pour les employer avec discernement et les choisir, les associer, les manier selon que l'exigent de rationnelles indications.

Trop souvent sans doute on a préconisé, à l'exclusion des autres, une seule de ces méthodes. Il en est résulté alors une grave erreur de principes, il est vrai; mais il en a jailli en récompense une démonstration plus vigoureuse et plus frappante des avantages de cette méthode en particulier. En approfondissant ainsi d'une manière, non point exclusive, mais très-spéciale, l'importance du traitement moral, M. Leuret a mis en nouvelle évidence la condition éminemment morale de certaines monomanies, c'est-à-dire les circonstances dans lesquelles la monomanie existe primitivement, essentiellement dans les facultés intellectuelles et sous la dépendance de causes non matérielles, de lésions non organiques.

C'est là plus qu'on ne le penserait d'abord un service rendu à la science et à la vérité; car une école qui compte un assez grand nombre de disciples et qui a puisé son in-

fluence dans les services , immenses d'ailleurs , rendus par l'anatomie pathologique , une école recommandable par les noms autant que par les productions dont elle se glorifie , soutient que la démence , considérée quant à son étiologie , n'est jamais dynamique ou vitale , et qu'elle est toujours organique ou matérielle. Cette opinion, vraie dans quelques cas, mais erronée dans certains autres , aurait des conséquences fâcheuses sur la direction du traitement , qui serait rendu alors beaucoup trop pharmaceutique. Le cerveau est bien certainement l'organe indispensable de la pensée ; mais il n'est peut-être qu'une des conditions absolument nécessaires à la manifestation des actes de l'intelligence. Dans tous les cas, le matériel de son organisation , la mesure de son volume ne sont pas le critérium unique de la perfection de ses facultés ; et ces conditions physiques ne peuvent point rendre raison suffisante de la grande inégalité que l'on remarque dans les esprits ; il est évident qu'il faut surtout tenir compte dans cette appréciation du degré d'énergie vitale. Or il arrive souvent que cet organe n'est atteint que dans ses propriétés vitales.

Une jeune personne est plongée dans la mélancolie la plus profonde par un amour contrarié ; elle a de plus de l'insomnie , de l'inappétence , des céphalalgies ; elle tombe dans le marasme. Après quelques mois de maladie , son amant se présente à elle avec la demande et la promesse d'un mariage certain. Aussitôt tous les symptômes de la mélancolie cessent et la guérison est définitive.

C'est surtout aux premiers débuts et vers la fin de la convalescence de la monomanie que l'affection est toute dynamique. Comme la plupart des maladies , la folie a sa période d'imminence appelée assez improprement par Georget et par Esquirol période d'incubation. On a tout avantage à attaquer la maladie dès cette première période. Il n'y a encore que de simples et de légères modifications des propriétés vitales du cerveau , de faibles dérangemens de l'intelligence. Il en est de même pour les convalescences avancées ; la folie ne consiste plus alors que dans des troubles peu considérables d'une ou de plusieurs des facultés intellectuelles.

En résumé, sur cette question capitale de l'histoire médicale de la folie , tantôt le point de départ de la monomanie

est dans l'intelligence, et alors il faut surtout recourir au traitement moral; tantôt, au contraire, il git dans des lésions physiques de l'organisme, et dans ce cas c'est au traitement physique qu'il faut se hâter de recourir.

La folie, qu'Erasme, ce nouveau Démocrite, appelle, dans son humeur satirique, la donneuse de biens; la folie, quoiqu'on en ait dit, n'est ni une maladie nouvelle ni une maladie de la civilisation. Des faits bien observés constatent que les animaux peuvent en être atteints.

Pour saisir les premiers et les plus anciens indices concernant l'isolement et le traitement moral appliqués à l'aliénation mentale, il faut remonter beaucoup plus haut que Willis, si profondément médité par Georget; que Daquin, que Pinel. Chacun a lu Plutarque. On le lit d'abord pour tout ce qu'il enseigne; on le lit aussi pour l'entraînante naïveté que prête à ses récits son traducteur, l'immortel aumônier de François I<sup>er</sup>. Eh bien! c'est dans Plutarque et c'est dans Amyot que nous avons puisé le premier fait venu à notre connaissance concernant l'isolement et la curation morale des aliénés.

Antiphon, l'un des dix orateurs dont Plutarque nous a laissé les vies, Antiphon qui vivait depuis la 78<sup>e</sup> jusqu'à la deuxième année de la 92<sup>e</sup> olympiade, 411 ans à peu près avant Jésus-Christ; Antiphon qui fut certainement le premier avocat de profession, fut aussi peut-être le premier médecin spécial des aliénés. Mais lisons dans Plutarque le passage même de la vie qui nous intéresse :

En mesme temps qu'il vacquait à la poësie, Antiphon composa aussi un art de remédier aux ennuis et maladies de l'esprit, ne plus ne moins que les médecins guarissent les maladies et douleurs du corps : et de faict ayant basti une petite maison à Corynthe sur la place, il meit un billet sur la porte qu'il faisoit profession et avoit le moyen de guarir de paroles ceulx qui estoient ennuyez et attristez; et leur demandant les causes de leurs ennuis, il les reconfortoit et consoloit leurs douleurs : toutefois, depuis, estimant que cet art et profession-là estoit trop petite et trop basse pour lui, il se remeit à enseigner la rétorique. »

Citation à part, M. Leuret le sait très-bien et il le déclare d'une manière fort explicite, ni le traitement moral en géné-

ral, ni le système des diversions morales en particulier, ne sont neufs dans la science. Ce qu'il y a de nouveau, ce que M. Leuret ne dit point et ce que la commission de l'Académie se hâte de proclamer, c'est l'activité, l'énergie, la persistance et la perspicacité que M. Leuret a déployées dans la conception, dans la combinaison et dans l'application du système des diversions morales.

Il y a là sous ce rapport une sorte de mérite d'invention, une sagacité d'application et une force de volonté auxquelles nous sommes heureux d'avoir à rendre justice. Pour être utile aux aliénés, il faut, a dit notre si estimable et trop regrettable Esquirol, il faut les aimer beaucoup et savoir se dévouer pour eux. M. Leuret a merveilleusement profité de cette leçon dictée par le cœur généreux et compatissant de son illustre maître. En définitive, ce que nous faisons de saillant et de bien dans la vie, nous le faisons avec notre caractère plus peut-être encore qu'avec notre esprit; et la vigueur de caractère dont la nature a doué M. Leuret ne peut manquer de faire avancer beaucoup et de mieux régulariser la médication par les diversions morales. Nous avons visité l'école élémentaire que M. Leuret a instituée à Bicêtre, et nous avons été émerveillés de son organisation. Nous avons vu et nous avons entendu là des aliénés et des idiots, de divers âges et de différente nature d'aliénation, recevoir et donner par une sorte d'enseignement mutuel des leçons de lecture, d'écriture, de calcul, de géographie, d'histoire, de dessin linéaire et de chant. Près de cent aliénés ou idiots prenaient part, soit comme acteurs, soit comme auditeurs, à ces leçons; et nous avons été frappés du calme profond et de l'attention soutenue qu'ils y prêtaient tous. Nous avons admiré surtout leur attention, cette faculté élémentaire de l'intelligence par laquelle on va à toutes les autres, source primitive de nos idées, à laquelle on s'adresse toujours lorsqu'il s'agit de développer l'intellect dans l'enfance, et qu'il faut pareillement chercher à dominer quand on veut redresser l'intelligence faussée, égarée des aliénés. On ne saurait trop le répéter: l'attention, qui est comme la pierre angulaire de l'édifice intellectuel, en est aussi le meilleur criterium. Poisson, le géomètre illustre, durant les derniers jours de la longue et cruelle

maladie à laquelle il a succombé, calculait comme mathématiquement les dégradations successives de ses forces physiques et de son intelligence par l'intensité et par la durée de sa capacité d'attention aux problèmes les plus épineux de la géométrie.

Hâtons-nous de le dire, notre honorable et digne collègue, M. Falret (1) avait depuis long-temps établi à la Salpêtrière, une école élémentaire pour les femmes aliénées. Déjà en 1831, M. Falret réunissait en école commune 80 idiots, imbeciles, ou aliénées-chroniques, choisies sur une population d'environ 400 folles; et des succès chaque jour plus encourageans couronnaient sans cesse de pareils essais. Un peu plus tard, le docteur Falret organisa pour les aliénées à l'état aigu, une semblable école, composée de 80 élèves environ, prises parmi 200 de ces aliénées. Dans l'un comme dans l'autre cas, ces généreuses tentatives ont bien réussi. Des folles complètement abandonnées, des intelligences demeurées jusque-là stériles, ont pu recevoir une éducation inespérée comme instruction, comme morale et comme religion. Plusieurs d'entre ces folles ont paru assez éclairées, assez raisonnables à l'aumônier de la maison, pour qu'il les ait ad-

(1) M. Falret, chargé à la Salpêtrière d'un service d'idiotes, d'imbecilles et d'aliénées incurables, avait institué, dans un dortoir, une école où l'on a enseigné, pendant quelque temps, à lire, à écrire et à coudre. Un certificat délivré à M. Falret, par les élèves qui ont été attachés à son service, constate que cette école date, en effet, de 1831, mais elle était si peu considérable, elle avait si peu de retentissement, que le directeur d'alors, M. Rozier, en ignorait complètement l'existence. L'école de M. Falret avait pour but, l'éducation des imbecilles, et non le traitement des aliénées. Ce n'est que plus tard, c'est-à-dire en 1841, *la veille* du jour où le rapport de MM. Louis, Pariset et Double a été lu à l'Académie, qu'une véritable école a été inaugurée par M. Falret, pour le traitement des aliénées à l'état aigu.

Ce fait paraîtra de peu d'importance au public; je le rapporte cependant afin qu'il reste bien établi que je n'ai pas emprunté à M. Falret l'idée de créer l'école élémentaire et les cours de chant organisés à Bicêtre comme moyens auxiliaires du traitement moral. J'avais invité M. Falret à démentir sur ce point l'Académie et son honorable rapporteur; comme il n'a pas déféré à mon invitation, je publie cette note pour qu'il soit rendu justice à chacun.

mises à participer au sacrement de l'Eucharistie. Quelques-unes mêmes sont rentrées dans la société et s'y rendent utiles par des travaux profitables. Ces renseignements, ces données statistiques, nous les devons aux soins obligeans de notre recommandable confrère, M. le docteur Herpin de Tours, ancien interne à la Salpêtrière.

Sera-t-il nécessaire à présent de la faire observer ; est-il surtout besoin de le dire dans cette enceinte ; il faudrait bien se garder de jamais exercer l'esprit des aliénés dans le sens de leur délire. Il faut éviter d'aiguillonner un peu vivement leur vanité, dans la crainte d'irriter leur amour-propre, soit en exaltant, soit en humiliant leur orgueil. Toutes les folies humaines seraient justement ramenées peut-être à une ambition exagérée ; et l'ambition n'est-elle pas aussi de la vanité ? Nous blâmerions par de semblables motifs la méthode des diversions morales poussées trop loin, et surtout mal dirigées. On ne faisait que déplacer le mal et substituer une monomanie à une autre monomanie. On associe avec avantage à la vie sédentaire et aux études sérieuses des écoles élémentaires la vie distraite et secouée du travail manuel, et mieux encore du travail des champs. Sous ce dernier rapport, la ferme Ste.-Anne, située aux portes de Paris, et confiée par les conseils de notre estimable et considéré confrère, M. Ferrus, aux soins et aux bras d'un grand nombre de travailleurs aliénés, mérite des éloges, autant par le bien qui s'y fait, que par les améliorations dont elle nous a paru susceptible.

En rapportant le mémoire de M. Leuret, nous avons parlé quelquefois de monomanie. Mais existe-t-elle en réalité la monomanie proprement dite, celle où les malades ne délirent que sur un seul et même objet ? A cette grave question, la logique des faits judicieusement interprétés, répondrait, selon vraisemblance, d'une manière négative. Sans doute, dans quelques mélancolies, le délire s'exerce souvent avec plus de vivacité sur une seule et même chose ; mais toujours on finit par reconnaître que chez ces malades, la raison s'égare aussi sur divers autres points, plus ou moins divergens. Boërhaave a considéré un des premiers la mélancolie sous le point de vue de l'idée fixe ; mais avec l'esprit sévère qui le caractérise il a amoindri, adouci la proposition, ainsi qu'il convient presque

toujours de le faire, en médecine appliquée surtout. Voici comment Boërhaave définit la mélancolie : *morbis in quo æger delirat diu ac pertinaciter, sine febre, uni et eidem FERE cogitationi affixus.*

Que si nous soumettons à présent la question de l'existence de la monomanie proprement dite, à la logique des doctrines générales de la médecine intellectuelle, nous trouverons que, plus peut-être encore que nos fonctions physiques, nos facultés morales sont étroitement liées, unies, dépendantes, solidaires. Par l'attention, ce principe régénérateur des idées, à la faveur duquel nous découvrons les faits, ou marche à la comparaison au moyen de laquelle nous rapprochons ces faits, pour en saisir les rapports. La comparaison nous mène au raisonnement qui les réduit en système ; à la mémoire qui, par sa merveilleuse propriété de faire revivre le passé dans le présent, enregistre ces faits et les reproduit quand on veut ; au désir qui nous porte à préférer et à vouloir, après délibération, selon nos intérêts ou nos besoins ; au jugement indispensable et solide apanage des hommes adonnés aux sciences d'application : à l'imagination, ce magnifique témoignage de la sublimité et de la faiblesse de l'esprit humain, et finalement, à la raison qui couronne si bien l'intelligence, qui résume et qui suppose toutes les autres facultés, dont elle est une juste conséquence ou un merveilleux abrégé.

Ce qui retarde peut-être nos progrès en fait de maladies mentales, c'est l'oubli dans lequel les médecins ont paru laisser l'étude et l'analyse de l'entendement humain. Ne nous tenons nous pas trop bornés à recueillir des faits d'une manière en quelque sorte empirique ; et n'avons nous pas négligé ici les méthodes, les élémens et la marche de toute science positive ? Dans les sciences physiques on étudie d'abord les corps dans leur état primitif ou de simplicité naturelle, avant de passer à l'examen de leurs transformations successives, de leurs combinaisons accidentelles. En médecine même c'est par la physiologie que l'on va à la pathologie. Sans doute la physiologie de l'entendement humain est un sujet difficile, scabreux, réfractaire ; mais le moyen de vaincre une difficulté sans l'aborder ? Un pareil oubli, une si fâcheuse lacune pourraient bien être imputés en grande partie à l'homme laborieux

au médecin philosophe qui contribua d'ailleurs d'une manière si puissante et si salutaire à relever, à systématiser les études médicales, à cette mémorable époque de l'histoire de France, où, pour renouveler de fond en comble l'état social tant intellectuel que matériel, on eut la hardiesse de tout attaquer et de tout détruire. Pinel commence ainsi son fameux traité de la *manie*. « Ce serait faire un mauvais choix que de prendre l'aliénation mentale pour un objet particulier de ses recherches en se livrant à des discussions vagues sur le siège de l'entendement et la nature de ses lésions diverses, car rien n'est plus obscur et plus impénétrable. »

A la manière des œuvres remarquables, l'œuvre de M. Leuret soulève une foule de grosses questions. Certes nous n'avons pas mission de les agiter toutes; mais il était de notre devoir d'en discuter quelques-unes. La difficulté gît dans la limite; et cette limite le rapporteur ne l'aura-t-il pas dépassée? *Senes sunt garruli*.

Arrêtons-nous donc : l'étendue que nous avons donnée à notre rapport, et les discussions auxquelles nous nous sommes livrés, disent assez le cas que nous faisons du travail qui en est l'objet. Si tous les membres de l'Académie n'en avaient déjà la conviction profonde, si surtout nos précédens académiques pouvaient le permettre, nous dirions combien M. Leuret mérite de trouver un rang distingué parmi les hommes éminens restés encore en-dehors de l'Académie et que nos vœux ainsi que leurs travaux appellent dans cette enceinte. Bornons-nous aujourd'hui aux conclusions suivantes :

L'Académie donne des éloges aux heureux efforts de M. Leuret et renvoie son travail au comité de publication.

# MÉMOIRE

SUR LA RÉVULSION MORALE

DANS LE

## TRAITEMENT DE LA FOLIE (1).

---

Les moyens moraux, employés dans le traitement de la folie, ont pour but, les uns de ramener les fonctions altérées à leur type normal; les autres d'agir sur les fonctions qui sont restées intactes, en y opérant une véritable diversion. On agit directement sur les fonctions lésées quand, par des conseils ou des observations, on cherche à dissuader un aliéné de ses idées fausses, de ses croyances malades; quand, par la persuasion ou l'ascendant que donne l'autorité ou la force, on le fait rentrer dans la voie de la vérité. On produit une diversion sur les fonctions restées intactes, quand on donne à ces fonctions une activité insolite qui absorbe toutes les facultés et particulièrement toute l'attention du malade. Tantôt ces deux modes de traitement sont mis simultanément ou successivement en usage, chez un même sujet; tantôt on choisit l'un à l'exclusion de l'autre. En cela, le

(1) Extrait des *Mémoires de l'Académie royale de médecine*, tom. IX.

caractère de l'aliéné et la nature de son aliénation, indiquent au médecin la marche qu'il est convenable de suivre.

La science possède quelques exemples d'aliénation guérie subitement par une secousse morale ; j'ai vu moi-même plusieurs faits de ce genre , et j'en ai consigné les détails dans une publication récente (1) ; mais, il faut bien l'avouer, ces exemples sont rares, ils forment l'exception. Le plus ordinairement on ne guérit les aliénés qu'à l'aide de soins persévérans, je pourrais dire opiniâtres. Quand un malade est en proie à de fortes préoccupations, quand toutes ses idées sont fixées invariablement sur un même objet, son attention est parfois tellement concentrée, ses sens sont tellement engourdis, qu'aucun excitant physique ou moral ne paraît, au premier abord, assez puissant pour le distraire ; alors, ce n'est pas en un instant que la raison revient, c'est par degrés, et avec d'autant plus de lenteur, que la maladie est plus grave ou plus ancienne.

En pareil cas, les premiers essais semblent toujours être infructueux, et si l'on perd courage, le malade reste pour long-temps ou même pour toute sa vie, abandonné aux seules forces de la nature qui ordinairement ne fait rien pour le guérir.

Quel que soit donc le genre de traitement auquel on ait cru devoir donner la préférence : que l'on ait résolu d'agir directement sur les fonctions perverses ou d'opérer une diversion sur les fonctions normales, il faut, au besoin, savoir attendre et ne pas se lasser. Un précepte qu'il est surtout bien important de ne jamais perdre de vue, c'est celui de profiter des améliorations obtenues pour en obtenir de nouvelles. Jusqu'à ce qu'un aliéné ait fait une concession, il peut se regarder comme inattaquable, mais dès qu'il a cédé, il peut céder encore. Ajoutez chaque jour un progrès, même très-faible, à un autre progrès, et en peu de temps la somme de ces progrès deviendra immense. Négliger d'en acquérir parce qu'ils sont trop peu en rapport avec le soin qu'ils

(1) *Du Traitement moral de la folie*, Paris, 1840, in-8.

exigent, et la folie, curable d'abord, finira par être au-dessus des ressources de l'art.

J'ai dit, tout-à-l'heure, que le mode de traitement à suivre, pour guérir un aliéné, dépendait du caractère de celui-ci, et de la nature de son aliénation. Quant au caractère, on sait, en effet, qu'il diffère à ce point, suivant les individus, qu'un moyen moral qui agirait sur l'un, dans un sens, agirait sur l'autre, dans un sens tout opposé. Tel homme est sensible aux bons procédés, aux témoignages d'affection; tel autre à la flatterie; tel autre est susceptible de crainte, il faut les prendre chacun par leur côté vulnérable. Chez beaucoup, la vanité et l'ambition dominant; il faut savoir mettre en jeu ces passions et les faire servir de contre-poids aux idées délirantes.

Les aliénés (je parle ici des aliénés dont la folie est exempte de toute complication dépendante d'une lésion appréciable de l'encéphale, et en particulier des monomaniques) les aliénés, dis-je, jouissent, pour la plupart, d'une bonne santé physique et n'ont besoin d'aucun remède tiré de la pharmacie. La médication qui convient à leur état, c'est une médication morale. Vainement on assujettit ces malades aux émissions sanguines, aux purgatifs, aux vésicatoires, aux moxas, aux narcotiques; à moins d'indications spéciales, l'emploi de ces moyens est de nul effet sur la marche de la folie; les agents auxquels il faut recourir, les seuls vraiment curatifs, ce sont les passions et les idées.

Pour exciter des passions et des idées, que doit-on faire? On a cru ou feint de croire et l'on a partout répété que je conseillais, dans ce but, une méthode exclusive et cette méthode, on l'a appelée *intimidation*.

J'ai réuni autour de certains malades depuis long-temps insociables et même stupides, ce que j'ai cru le plus propre à éveiller leur attention, à faire naître en eux, des désirs; à défaut d'autre moyen, j'ai satisfait la gourmandise de quelques-uns, j'ai créé des besoins à quelques autres, afin d'agrandir pour eux, la vie de relation. A plusieurs, des spectacles; à beaucoup, la musique; à tous

et aussi souvent que je l'ai pu, des rapports intellectuels avec des personnes raisonnables. Voilà ce que j'ai conseillé et ce que j'ai mis en pratique.

J'ai fait plus ; je me suis quelquefois placé en face d'un aliéné, comme un adversaire prêt à lutter contre lui. Il avait des passions, je m'en suis données ; il avait des passions invétérées, tenaces, auxquelles il semblait que sa vie fut tout entière attachée, je me suis pénétré de passions opposées aux siennes et je l'ai combattu. Plein de cette vérité émise par M. Esquirol, que pour être utile aux aliénés, il faut les aimer et se dévouer pour eux, je n'ai pas craint d'engager une lutte dont je présageais les fatigues. Et dans mon agression, mettant autant de soins à ménager l'homme que d'opiniâtreté à détruire sa folie, il ne m'est jamais arrivé de nuire à un malade. J'ai échoué plus d'une fois, mais c'était alors un insuccès et non pas un revers.

Que l'on cesse donc de m'imputer des opinions que je n'ai pas, une doctrine que je repousse ; ou, si l'on veut continuer à me poursuivre, que les hommes désintéressés et justes connaissent du moins la valeur de ces imputations.

Dans le traitement moral de la folie, *la révulsion* est sans contredit, le moyen le plus efficace ; c'est aussi celui qui est le plus souvent indiqué ; mais son emploi exige des précautions sans l'usage desquelles on y aurait vainement recours. Parmi ces précautions, la plus importante est de laisser ignorer aux aliénés quel but on se propose d'atteindre. En effet, la plupart d'entre eux sont très habiles à se soustraire aux moyens de distraction qu'on veut leur procurer. Ils s'y refusent, d'abord parce qu'ils comptent peu sur l'efficacité de semblables moyens, ensuite parce qu'ils sont entraînés à s'occuper sans cesse de leur état, parce qu'ils sont obsédés par leur maladie. L'un d'eux me disait : « Je sais bien que vous essayez de me distraire ; mais ce n'est pas de la distraction que je veux ; donnez-moi de la tranquillité sur tel point qui me tourmente et alors je me distrairai volontiers. Jusque-là, les distractions seront pour moi des choses futiles, aux-

quelles je n'ai ni le loisir, ni la volonté de m'abandonner. » La partie ainsi engagée, est pour le médecin, une partie perdue, parce que le malade en prend occasion de retourner à ses préoccupations habituelles.

La révulsion morale a été employée, pour combattre la folie, par un grand nombre de médecins, tant anciens que modernes : Pinel et Esquirol ont dû à cette pratique des guérisons remarquables. Malgré ces exemples, contrairement à la doctrine qui en découle par une conséquence nécessaire, ceux qui prétendent avoir trouvé dans l'encéphale des altérations suffisantes pour expliquer la folie, persistent à combattre cette maladie par des moyens physiques, et s'il faut user du traitement moral, c'est d'une manière accessoire et sans y attacher une véritable importance. Il y a là une erreur et une faute. Erreur : parce que les lésions de l'encéphale rencontrées jusqu'à présent chez les aliénés, ne suffisent pas pour expliquer l'incohérence des idées, les conceptions délirantes, les hallucinations, le trouble des passions et des instincts, en un mot, les phénomènes caractéristiques de la folie; faute : parce que ces lésions, fussent-elles aussi réellement démontrées qu'elles le sont peu, on n'en devrait pas moins persister dans l'emploi des moyens moraux reconnus efficaces, plutôt que de recourir à des remèdes physiques qui fatiguent et usent les organes, sans redresser l'entendement.

C'est aux moyens moraux qu'il faut recourir dans le traitement de la folie non accompagnée de symptômes physiques : pour établir cette doctrine, pour montrer qu'elle est de tous points, d'accord avec la logique et avec l'expérience, si de nouveaux exemples sont nécessaires, ils ne manqueront pas. Je pourrais en rapporter un grand nombre; je me bornerai à en citer deux; les voici :

*Première observation.* — Monomanie : Scrupules; idées fixes; commencement de croyance à un changement de personne.

Une dame de 28 ans, habitant le Piémont, fut amenée à Paris

par sa mère afin d'y trouver la guérison d'une maladie qui la tourmentait depuis plusieurs années.

Cette dame ayant constamment joui d'une bonne santé physique, avait eu, avant son mariage et à plusieurs reprises, de singuliers scrupules. Assistant un jour à la prise d'habit d'une de ses amies qui se faisait religieuse, elle se substitua, par la pensée, à son amie, et crut avoir fait des vœux. Elle communiqua cette pensée à sa mère, femme trop indulgente qui en rit, mais qui, par malheur, consentit à en entendre parler plusieurs fois, et porta la faiblesse jusqu'à faire de longs raisonnemens sur ce point. Plus tard, nouveau scrupule, non moins étrange que le premier. Invitée à signer le contrat de mariage d'une de ses amies, elle crut, parce qu'elle avait apposé sa signature au contrat, s'être mariée elle-même, et quand il s'agit de la marier, en effet, il fallut lever tous ses scrupules, et sur ce point elle devint d'une extrême exigence.

Ce n'était d'abord, elle le savait bien, que de simples scrupules, mais elle en était préoccupée, et pour être délivrée de cette préoccupation, elle exigea qu'on allât invoquer le témoignage de différentes personnes. Ainsi, pour ses scrupules concernant sa prise d'habit, il fallut d'abord aller au couvent où la cérémonie s'était faite, afin de s'assurer que son nom n'y était pas inscrit; puis faire la même recherche dans plusieurs couvens, puis aller chez le confesseur, puis chez l'évêque. Pour le prétendu mariage, il fallut faire des démarches tout aussi nombreuses et non moins embarrassantes que celles-là.

Enfin elle se maria, et son mari n'eut pas lieu de s'apercevoir qu'elle eût des idées déraisonnables. Mais des circonstances particulières ayant obligé cette dame à vivre quelque temps avec sa mère et loin de son mari, ses scrupules revinrent plus vifs que jamais, et quand on ne cédait pas promptement à ses désirs d'être rassurée, elle avait des *crises nerveuses*, c'est-à-dire qu'elle se débattait, criait, et se mettait dans un état propre à effrayer tous les assistans. L'expérience une fois faite et répétée, on prit l'ha-

bitude de se rendre à tout ce que voulut la malade, qui dès lors ne mit plus de bornes à ses folies, car c'était réellement des folies. Elle ne sortait plus, restait toute la journée accompagnée de sa mère, couchait même avec elle, afin de pouvoir toujours l'entretenir de ses idées et lui demander des consolations. Mais les consolations de sa mère n'y faisant rien; celles de l'évêque ne réussissant pas mieux, elle imagina qu'elle devait aller trouver le pape. Déjà précédemment, à force d'avoir recouru aux prêtres, elle s'était identifiée avec eux et s'était crue prêtre : cette fois, elle pensa au pape, elle y pensa beaucoup, elle se crut pape.

Croire n'est peut-être pas le mot propre. La pensée qu'elle était religieuse, mariée, prêtre, pape, lui venait à l'esprit; cette idée la gênait, la harcelait; elle n'avait pas la force de la chasser, elle voulait qu'on l'aidât; mais tout ce qu'on avait fait dans ce but n'avait eu jusqu'alors aucun résultat avantageux. Les tourmens qu'elle endurait étaient si grands, qu'elle avait plus d'une fois songé au suicide pour en être délivrée, et sa mère, excédée de fatigue, semblait être elle-même menacée de perdre la raison.

Je l'ai dit en commençant, l'état de santé physique était bon, cependant il y avait de l'insomnie et une céphalalgie habituelle, symptômes qui me parurent dépendre l'un et l'autre de la préoccupation d'esprit de la malade. Les règles coulaient bien, et l'on savait qu'à l'époque de leur apparition, il y avait une exacerbation presque constante.

On avait dit à la malade que je la guérirais; on lui avait même assuré que seul je pourrais la guérir, et elle le croyait. Je profitai de cette circonstance pour exiger beaucoup. On fera tout ce que je voudrai, on le fera aveuglément, et je promets une guérison complète : telles furent mes conventions. J'ordonnai que la malade fut séparée de sa mère, qu'elle fut placée dans une famille à elle inconnue, qu'elle ne parlât jamais de sa maladie, ni aux personnes de cette famille, ni à moi; enfin, qu'elle prît telles leçons qu'il me plairait de lui faire donner ou de lui donner moi-même.

J'ajoutai des bains prolongés, l'usage des pilules de *mica panis*, et d'une tisane désagréable au goût.

Pendant le premier mois, je fus obligé de donner toutes les leçons que prit la malade ; elle n'était pas assez attentive avec les maîtres pour profiter de leur enseignement. Je me fis donc professeur d'arithmétique, d'histoire et de géographie. La malade était quelque peu étonnée de ce genre de traitement ; mais elle restait fidèle à sa parole, parce qu'elle comptait sur la mienne, et si elle murmurait contre moi, c'était bien bas, parce qu'elle craignait, si j'étais mécontent, que je ne me refusasse à lui continuer mes soins. Mon confrère M. Archambault, qui voyait la malade avec moi, recevait quelquefois des confidences qu'elle n'aurait pas osé me faire ; la malade priait M. Archambault de lui donner des douches, afin de la guérir plus vite, et dans l'espérance que les douches la dispenseraient de l'obligation de s'observer continuellement. Nous qui savons que les douches, faibles comme nous les donnons, agissent plutôt par la crainte qu'elles inspirent que par la douleur qu'elles produisent, et qui le savons par expérience, car nous en avons reçu ainsi que la plupart de nos élèves, nous ne jugions pas convenable d'en donner à notre malade, et celle-ci n'en a pas reçu.

Peu à peu, elle est devenue attentive ; elle a lu, étudié avec intérêt et même avec plaisir ; elle a causé avec abandon, elle a fréquenté les spectacles et s'est livrée d'elle-même aux habitudes de la vie sociale. En même temps, son sommeil est revenu, la douleur de tête s'est dissipée, et sans qu'on la mît sur la voie, elle a plusieurs fois témoigné son étonnement d'avoir pu se laisser aller à des idées semblables à celles qui l'avaient si fort obsédée.

Le traitement était commencé depuis quatre mois, et nous regardions la convalescence comme très-prochaine, quoique nous eussions encore une époque orageuse, celle des règles. Il y avait alors moins d'application au travail, plus de rêvasserie, de tristesse et quelques menaces de crises. Et ce n'était pas seulement à l'apparition des règles, c'était plusieurs jours auparavant.

Il m'était démontré par les antécédens de la malade et surtout par sa conduite à l'égard de sa mère, que ses crises et son agitation pouvaient disparaître si elle voulait cesser de s'y abandonner, et je fis en sorte qu'elle le voulut.

Un jour qu'elle avait paru jouir complètement de sa liberté d'esprit, qu'elle avait été distraite et d'une gaieté charmante, elle profita d'une heure où l'on cessa de s'occuper d'elle, pour écrire à sa mère une lettre désespérante. Cette lettre me fut envoyée. Vers l'époque où l'agitation commençait, j'allai voir la malade avec l'intention de lui chercher querelle. Je lui adressai d'abord quelques questions sur l'état de ses facultés et notamment sur l'état de sa mémoire. Elle était contente de toutes ses facultés. Je la priai de me rappeler ce qu'elle avait fait la veille : elle le fit. L'avant-veille : elle le fit également. D'encore en encore, j'arrivai au jour où elle avait écrit sa lettre ; elle parla de ce jour qui pour elle avait été délicieux ; elle en parla en détail, mais elle ne me dit pas qu'elle eût écrit. Je lui demandai si elle n'oubliait rien : elle me répondit avec l'apparence d'une grande franchise qu'elle n'oubliait rien.

Pendant qu'elle achevait le récit de la journée, je tirai de ma poche sa malencontreuse lettre, et quand elle eut fini de parler, je me levai d'un air grave et je lui dis : « C'est ce jour là même, ce jour où vous étiez heureuse, qu'à mon insu et contre votre promesse, vous avez écrit à votre mère une lettre faite pour la désespérer. » Alors je feignis l'emportement, j'attribuai son état à ses caprices, à son envie de dominer ; je lui reprochai sa dissimulation envers moi, ses exigences à l'égard de sa mère, je déroulai devant elle la longue série des symptômes de sa maladie, et je les lui imputai comme autant de fautes dont elle s'était rendue coupable envers ceux qu'elle aurait dû le plus aimer. Elle resta confondue, ne put que balbutier quelques excuses, et je me retirai. Ce fut la fin de sa maladie. L'agitation ne revint pas, les règles se passèrent sans accident, sans le moindre trouble d'esprit, et la convalescence fut assurée.

Le traitement dura six mois, la malade ne prit, en réalité, aucun remède physique, elle ne cessa pas un instant de jouir de sa liberté, et je n'exerçai sur elle d'autre contrainte que celle de lui laisser croire que je l'abandonnerais, si elle n'exécutait pas à la lettre toutes mes prescriptions.

Le but de mes premiers efforts a été, comme on le voit, d'interdire à la malade toute discussion sur l'objet de son délire, et pour parvenir à ce but, j'ai exercé sur son esprit une diversion aussi forte et aussi soutenue qu'il m'a été possible, en l'obligeant à s'occuper, en fixant son attention sur des choses utiles et sérieuses. Je ne saurais dire toute la peine que j'ai eue pendant nos premières séances à déjouer les mille ruses qu'elle employait pour m'engager dans une voie qui lui aurait permis de m'entretenir de sa maladie, sans manquer à sa parole. Mais je me tenais en garde contre elle, et pour avoir moins à me défendre, je l'attaquais tantôt sur son défaut d'attention ou sa mauvaise volonté, tantôt sur le parti qu'elle semblait avoir pris de ne pas profiter de mes leçons. Quelquefois, mais bien rarement, dans la crainte qu'elle ne me prît au mot, je menaçais de me retirer, et alors elle mettait plus de soin qu'auparavant à suivre mes conseils. Je la tenais en haleine, non-seulement quand j'étais auprès d'elle, mais encore pendant le reste de la journée, parce que je lui donnais des devoirs à faire, des leçons à étudier, des vers à apprendre par cœur. Je ne me suis pas rebuté par l'insuccès apparent de mes premiers efforts. Si en commençant on obtient de l'attention, ne fut-ce que pendant un quart-d'heure, c'est un quart-d'heure gagné sur la maladie; le lendemain on peut obtenir un quart d'heure de plus, et en allant ainsi par degrés, on aura la journée toute entière.

Pendant qu'elle était livrée à ses études, ma malade cessait de subir ses préoccupations habituelles, et, à son insu, elle faisait des progrès vers la guérison. De cette manière, la révulsion tendait constamment à s'opérer; j'appelais sans cesse à mon aide quelques idées ou quelques passions qui contrebalançaient les idées et les pas-

sions délirantes. Et pour donner aux moyens que j'employais toute l'efficacité dont ils étaient susceptibles, j'avais soin d'éloigner toute discussion sur le traitement auquel j'avais recours, parce que c'était là une affaire de médecine où la malade n'avait rien à voir. En même temps, je fournissais à son imagination des remèdes propres à la calmer ; c'était une tisane d'une saveur variée, mais toujours désagréable ; c'étaient des pilules de *mica panis* dont le nombre était toujours déterminé et dont j'interdisais sévèrement l'usage à chacune des époques de l'apparition des règles.

Cette dépendance toute volontaire de la part de la personne qui l'a subie, a duré aussi long-temps que la maladie a conservé des symptômes graves ; plus tard, et au fur et à mesure que l'intelligence se rétablissait, je voyais se manifester un certain esprit d'insubordination qui faisait négliger l'étude et les leçons pour la lecture des romans, la promenade et les spectacles, toutes choses qui auparavant étaient repoussées, et qui alors devenaient d'autant plus précieuses à la malade, que, sans les lui interdire, je lui conseillais de préférence un travail assidu.

Dans l'observation qui précède, j'ai été heureusement servi par la confiance illimitée que j'avais inspirée, ou plutôt que l'on avait inspirée pour moi à la malade ; dans l'observation qui va suivre, le contraire a eu lieu. C'est la crainte des remèdes et l'étrangeté que j'ai mise dans mes procédés, comme médecin, qui ont produit une diversion salutaire.

*Deuxième observation.* Monomanie ambitieuse, mutisme volontaire.

Une demoiselle de trente-cinq ans, institutrice, ayant long-temps joui d'une bonne santé physique et morale, éprouva, il y a déjà plusieurs années, un accès de manie avec prédominance d'idées ambitieuses ; c'est du moins ce que j'ai pu comprendre d'après les renseignemens assez incomplets qui m'ont été fournis par la mère de la malade. Elle fut placée dans une maison de santé. Là, après que son agitation fut calmée, elle devint muette,

ou plutôt elle cessa de parler. Elle comprenait parfaitement tout ce qu'on lui disait, elle y répondait par écrit avec précision et justesse, et quand on l'interrogeait sur la cause de son silence, elle écrivait qu'une maladie de la gorge lui ôtait entièrement la faculté de parler. Pour le reste, sa conduite n'était pas entièrement conforme à la raison; car, n'ayant pour vivre d'autre ressource que son enseignement et ne voulant plus s'y livrer, elle ne faisait aucun travail et se reposait dans l'espérance peu fondée d'obtenir une pension pour des services rendus autrefois, par son père, au gouvernement français.

Son mutisme durait depuis dix-huit mois; pendant tout ce laps de temps, elle avait seulement prononcé quelques mots à voix basse et comme pour s'essayer; elle n'avait parlé à personne, et l'on me prévint que si je l'interrogeais, elle me répondrait volontiers, mais par écrit. Je ne voulus pas m'engager dans cette voie, où j'aurais probablement échoué comme les autres, et, assez embarrassé de la manière dont je devais m'y prendre, il me vint à l'esprit de faire le muet. Il n'est pas ordinaire de voir un médecin muet; sa présence est de nature à frapper l'imagination d'une personne muette elle-même. Ce médecin a dû chercher plus que personne les moyens de se guérir, et quoiqu'il n'ait pas encore découvert un remède efficace pour lui, il peut en avoir trouvé qui conviennent aux autres; car la cause du mutisme n'est pas nécessairement la même pour tous ceux qui sont atteints de cette infirmité. De cette manière, j'entrais dans les idées de la malade; je les flattais, tout en la faisant concourir au succès de mon dessein.

Ce plan ainsi arrêté, j'en prévins les assistans pour qu'ils eussent à me seconder, leur recommandant surtout de ne pas trahir mon secret, et l'on fit venir la malade. Je la saluai froidement; je lui présentai un fauteuil placé en face du jour; elle s'y assit, et je lui fis signe d'ouvrir largement la bouche. Elle l'ouvrit; alors je déprimai fortement la langue; je visitai avec attention la gorge, je palpai le cou, j'examinai l'état de la circulation, je comptai les

battemens du poulx, et, quand j'eus fini, je fis signe à la malade de se lever et de nous laisser. Je m'étais montré un peu brusque avec elle, afin de la déterminer à guérir promptement, ne fût-ce que pour être débarrassée de mes visites.

Ma prescription fut celle-ci : très-large emplâtre diapalme sur le cou ; miel rosat porté vingt fois par jour au fond de la gorge à l'aide d'un pinceau de charpie ; infusion de rhubarbe pour tisane, et bains de pieds fortement synapisés.

Je fus plus heureux que je ne pensais ; ces remèdes agirent avant d'être administrés. La malade accompagna sa mère chez le pharmacien, elle vit les préparatifs de la médication qu'on allait lui faire subir, et quand tout fut prêt, elle vint auprès de sa mère et lisant à haute voix dans je ne sais plus quel livre, elle prononça ces paroles : « Je bois bien, je mange bien, je dors bien, par conséquent je ne suis pas malade, et je n'ai pas besoin de médecin. » Et depuis lors, il y a de cela plus de huit mois, son prétendu mutisme n'a pas reparu. Elle a assuré que la vue des remèdes lui avait donné la faculté de parler, parce qu'elle avait eu peur que ces remèdes ne la rendissent plus souffrante qu'elle ne l'était.

Ici, sans employer même une parole de reproche, j'ai menacé la malade de lui faire subir les conséquences de son opiniâtreté. J'ai paru admettre la réalité de son infirmité physique ; mais je lui imposais, à cause de cette infirmité, et mes visites, et mes remèdes. Or, mes remèdes étaient assujétissans, ennuyeux, et la malade pouvait les croire nuisibles, surtout à elle dont l'arrière-bouche n'avait besoin d'aucune médication. Mes visites ne devaient pas lui être agréables, surtout à en juger par la feinte brusquerie que j'avais mise dans notre première entrevue. Et puis elle ne devait pas se promettre avec moi le plaisir qu'elle avait eu précédemment avec ses médecins, celui de les contrarier par son silence et la mystification qu'elle leur faisait subir en conversant avec eux seulement par écrit. Je ne me suis pas attaqué à son silence, mais à sa gorge ; au lieu d'accepter la lutte à laquelle elle était prête, j'en ai engagé une autre ; et, sans exprimer mon opinion sur la

nature de son infirmité, j'ai admis qu'elle avait besoin de remèdes et je lui en ai prescrit.

Je ne sais quelle a été sur sa détermination l'influence de l'infirmité que j'ai simulée; j'aurais trouvé, au besoin, dans cette simulation, un moyen d'établir l'excellence de mes remèdes, car je n'aurais pas manqué de guérir en temps convenable, afin d'engager ma malade à guérir aussi. De cette manière, je m'emparais d'elle par ses propres idées; et, s'il faut tout dire, je me laissais croire dupe de ses caprices, afin de la mieux tromper.

Quant à ses idées ambitieuses, je n'en ai pas aperçu de traces, malgré tout le soin que j'ai mis à l'examiner depuis qu'elle consent à répondre. Je lui reprocherais seulement un peu d'apathie, de la sécheresse dans ses relations avec sa mère et une confiance trop grande dans l'avenir. Je ne la regarde pas comme parfaitement guérie, parce qu'elle est encore bizarre; cependant, je dois dire que si elle n'avait pas été folle, sa bizarrerie pourrait être considérée comme un défaut et non comme une maladie.

Chez cette demoiselle, de même que chez la dame qui se croyait pape, aucune cause physique appréciable n'avait déterminé l'apparition du délire, aucun symptôme somatique ne l'entretenait. L'indication à remplir était donc bien positive : il fallait agir par des moyens moraux. Mais quand le cerveau est malade, quand il est altéré dans sa texture, dans ses propriétés physiques, la folie dépendante de cette altération devra-t-elle être également traitée par des moyens moraux ? La folie, oui ; les autres symptômes, les symptômes somatiques qui alors existent toujours, non. Contre les symptômes somatiques, il faut un traitement physique ; le traitement moral employé seul, dans des cas de ce genre, serait inutile et pourrait même devenir nuisible.

Et quand la folie survient à la suite de la lésion d'un organe autre que le cerveau, que convient-il de faire ? Distinguer d'abord, car les deux cas suivans peuvent se présenter : ou bien une réaction sympathique s'établit entre l'organe souffrant et le cerveau, et il se manifeste une aberration mentale analogue à celle que l'on

observe dans le délire aigu qui accompagne les maladies abdominales, par exemple ; ou bien l'attention appelée sur un état de malaise habituel ou de douleur siégeant dans une partie quelconque du corps, celui qui l'éprouve en donne une explication erronée et folle. C'est ce qui arrive à ceux qui, souffrant de l'estomac, prétendent qu'on les empoisonne ; à ceux qui, ressentant des contractions musculaires brusques et vives, croient qu'on les électrise ; à ceux qui, pendant la nuit, sujets à des suffocations, se plaignent d'être la proie de l'incube, ou, comme le disait un de ces malades, d'être *cauchemardés*. Dans les cas de folie sympathique, remonter à la cause du mal pour la détruire, c'est sans contredit la meilleure et presque la seule indication. Ainsi, alors, on emploie des remèdes physiques. Mais dans le cas où une idée fausse, une conception délirante est venue se joindre à une souffrance réelle, pour en expliquer la nature ou la cause, contre la souffrance réelle, encore des remèdes physiques ; et contre l'idée fausse, la conception délirante, des moyens moraux.

Des deux médications employées dans le traitement moral de la folie, celle qui agit directement contre les idées folles compte peu de succès ; elle est moins souvent applicable que l'autre et n'est pas toujours exempte d'inconvénients. Une discussion engagée avec un aliéné sur l'objet de son délire, si elle n'est pas utile, est presque nécessairement nuisible, et pour être utile, il faut non-seulement que le médecin ait la raison de son côté, mais qu'il le fasse sentir au malade, autrement celui-ci trouve dans le succès d'une première résistance, des forces qui accroissent sa conviction et son opiniâtreté.

Il n'en est pas ainsi de la révulsion : jamais elle ne fait de mal, et le plus souvent elle est avantageuse. Occuper un aliéné d'objets étrangers à sa maladie, c'est, en effet, le délivrer, au moins pour un moment, de cette maladie et donner à son intelligence une force nouvelle.

Les moyens d'opérer ce genre de révulsion sont variés à l'infini : c'est tout ce qui peut frapper l'attention, éveiller l'imagina-

tion, exercer le jugement ; tout ce qui peut exciter des désirs et des passions. L'art du médecin ne consiste donc pas à en découvrir, mais à les appliquer convenablement.

Dans le but de distraire les aliénés, on leur conseille en général les promenades, les voyages, les jeux, la musique et surtout le travail. S'ils sont dangereux pour les autres ou pour eux-mêmes, on les enferme dans des établissemens spéciaux, et là on leur procure, ou pour parler plus exactement, on recommande de leur procurer les moyens de distraction compatibles avec leur état. Sous ce rapport, il existe partout, dans le traitement des aliénés, une grande imperfection. Pour produire une diversion réelle sur l'intelligence de l'homme en proie à des idées fixes, pour forcer un pareil malade à sentir en dehors de lui, à voir les objets extérieurs et à s'en occuper, il faut des soins particuliers, une direction vigilante, une surveillance infatigable. Or, nulle part, que je sache, ces conditions ne sont exactement remplies. Trop souvent encore on laisse les aliénés languir dans une continuelle torpeur. Le travail corporel, recommandé depuis un temps immémorial et si utilement employé de nos jours, soit en France, soit à l'étranger, a déjà produit de grands avantages ; mais ces avantages ne suffisent pas, car le travail corporel, quoique favorable au rétablissement de l'intelligence, ne rectifie pas les idées comme le ferait un travail intellectuel. On peut travailler des mains et délirer en même temps pendant des années entières, parce que le travail des mains ne s'oppose que très-imparfaitement aux divagations de la pensée. Il n'en est pas ainsi d'un travail intellectuel, d'un travail qui concentre l'attention sur un objet déterminé, qui oblige l'esprit à se détourner de ses préoccupations maladiques pour s'adonner à des choses réelles et sérieuses.

Plus les aliénés sont réunis en grand nombre dans un même lieu, et plus il importe d'exercer leur intelligence. Abandonnés à leurs propres impulsions, s'ils sont possédés par quelques idées fixes, ils s'engourdissent sur tout le reste et ne ressentent aucune contrainte qui s'oppose à leurs divagations. Soumis à une règle

commune, appelés à prendre une part active à des travaux intellectuels, leurs facultés se réveillent et leur jugement se redresse.

Il est donc désirable que des institutions propres à exercer l'intelligence, que des écoles soient établies dans les hospices destinés au traitement de la folie, et ces écoles peuvent d'avance être regardées comme un excellent moyen de guérison. L'administration des hôpitaux vient (fin de 1839), sur ma demande, d'en instituer une à l'hospice de Bicêtre, et elle y a attaché un instituteur et un professeur de musique; on y enseigne la lecture, l'écriture, le calcul, la géographie et l'histoire; les malades, ou plutôt les élèves, y sont occupés, quelques-uns tout le jour, les autres seulement après le travail des champs ou des ateliers. Plusieurs, ces derniers sont pris parmi les plus engourdis, y sont exercés à la danse ou à d'autres exercices gymnastiques, et chaque soir, dans une séance où sont réunis presque tous les aliénés valides de mon service, des chants harmonieux, exécutés par les malades, terminent la journée.

Bien dirigée, une pareille école est, je n'en doute pas, appelée à rendre de grands services; elle est de nature à opérer une diversion salutaire sur l'esprit des aliénés, à favoriser la guérison de ces malades et à rendre leur vie dans les hospices moins triste qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. Je désire qu'un jour il y en ait dans tous les établissemens d'aliénés, et ce jour ne serait pas éloigné, si les essais tentés à Bicêtre méritaient l'approbation de l'Académie.

---

